

DE L'IMPORTANCE DES ENJEUX MARITIMES AU XXI^E SIECLE

Les océans et les mers constituent des espaces de liberté qui permettent aux États d'exercer leur influence bien au-delà de leurs frontières terrestres ou de leurs eaux territoriales. Ils sont sources de richesses, présentes et futures, ils sont les indispensables voies de circulation du commerce mondial. Ils apparaissent comme les enjeux stratégiques de ce siècle.

LIBERTE ET SECURITE DE LA NAVIGATION

La surface du globe est recouverte à 70 % par la mer, ce qui fait de 80% des États du monde des États « voisins par la mer ». Du cabotage à la navigation hauturière, l'activité humaine en mer se cristallise autour d'un nombre limité de points de passage obligés. Ces caps, canaux et détroits et les pays qui en sont riverains constituent des enjeux d'intérêt majeurs pour la plupart des nations dont la prospérité dépend du bon acheminement des flux maritimes. De fait, en application du principe d'Archimède, 90% du commerce mondial et les deux tiers de l'approvisionnement énergétique pétrolier reposent sur le transport maritime, seul moyen d'acheminer des cargaisons importantes en poids et en volume. Les denrées, matières premières et produits manufacturés empruntent souvent des routes sensibles (détroits internationaux, zones de piraterie) qui doivent sans cesse être mieux sécurisées.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont sérieusement perturbé la fluidité du transport en imposant de renforcer considérablement les contrôles dans les ports et en mer afin de contrer la menace terroriste. Ces contrôles ont aussi été renforcés pour lutter contre le développement important des trafics illicites (armes de destruction massive, drogues, êtres humains,...). Si un navire ne peut être contrôlé efficacement qu'à quai, encore faut-il le suivre en mer pour savoir quel port il ralliera.

ENTRE EXPLOITATION ET PRESERVATION

Quarante et unième au classement des pays selon leur surface terrestre, la France remonte spectaculairement à la seconde place au classement des pays selon la surface maritime sous leur juridiction. Elle dispose ainsi d'un accès privilégié à des ressources halieutiques et des matières premières rares et chères, et des recherches pétrolières et gazières sont en cours.

Depuis bientôt trente ans, la convention de Montego Bay a étendu jusqu'à 200 nautiques des côtes (plus de 370 km !) les droits des États riverains sur l'exploration et l'exploitation du sol, du sous-sol et des ressources biologiques.

Ce patrimoine souvent convoité peut être contesté, voire pillé s'il n'est pas exploité et correctement protégé.

En effet, la croissance économique, poussée par l'augmentation de la population mondiale, intensifie la compétition pour l'accès aux ressources dont le partage est un enjeu stratégique.



Ces richesses doivent être exploitées dans une logique de développement durable : il faut protéger le milieu marin contre les pollutions, contre une utilisation excessive ou désordonnée des ressources naturelles.

L'INTERVENTION A PARTIR DE LA MER

C'est à partir des franges côtières, où se situent les grands centres industriels et urbains que s'organisent les échanges économiques (66% de la population mondiale habite à moins de 80km de la mer). Pour peser diplomatiquement, voire militairement, sur une autre nation, pour éventuellement secourir ses concitoyens, une nation disposant d'une capacité aéro-maritime peut utiliser la profondeur stratégique qu'offrent les océans.

La surpopulation de certains littoraux crée des zones de tensions considérables, la défaillance de certains États, les difficultés d'autres à contenir l'insécurité et l'immigration clandestine, voire la piraterie, peuvent nécessiter une intervention internationale.

Dans la quasi totalité des cas (Afghanistan hier, Libye aujourd'hui), cette intervention se fera à partir de la mer, là où des forces auront pu être pré-positionnées en nombre sans contrainte diplomatique.

C'est aussi de la mer que viennent l'essentiel des moyens lourds qui permettent de faire face aux désastres humanitaires provoqués par les catastrophes naturelles dans les zones littorales très peuplées.

Au XXI^e siècle plus que jamais, mers et océans sont des espaces d'opportunités, de risques et de menaces.